faire sa cour au duc de Villeroy, arrêta qu'en vertu des services rendus à la ville par leur gouverneur, il serait fait l'abandon à l'abbé d'Ainay, à lui et à ses successeurs qui seraient de sa maison, de la totalité des eaux de Choulans, sauf pendant les temps de contagion, où ces eaux étaient nécessaires au service de l'hôpital Saint-Laurent, affecté aux pestiférés (7).

En vertu de cette concession, l'abbé Camille amena, par des canaux creusés par dessous la Saône, ces abondantes eaux dans ses prairies et ses jardins, ce qui contribua grandement à leur embellissement. Aussi l'abbaye devintelle le séjour des souverains et princes qui passaient par Lyon. Louis XIII y séjourna en 1623, en 1632, en 1639 et en 1642; Marie de Médicis en 1622; Anne d'Autriche en 1658 et le cardinal Flavio Chigi en 1664. Le contact perpétuel des moines d'Ainay avec ces grands personnages devait amener le relâchement de la règle monastique et aussi des bonnes mœurs. L'abbaye ira en déclinant sans cesse jusqu'au jour où on la sécularisera, 1685.

Les armes des Neuville-Villeroy étaient : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même. J. Boisseau.

Nous ne les avons trouvées nulle part au château des archevêques à Chazay, tous les écussons ayant été mutilés. Il confirma dans sa charge de sacristain, le moine J.-B. Pinet, qui passe aussitôt une convention avec le prêtre Balthazar Guionnet, en 1625. Ce dernier s'engage à desservir la sacristie de Chazay in divinis, moyennant la somme de 100 livres par an, son logement et la jouissance du pré

⁽⁷⁾ Registres consulaires de 1621. Lyon, ancien et moderne. Ainay, p. 48.